

Direction de la culture et du
patrimoine • Bureau du
patrimoine, de la toponymie
et de l'expertise

Novembre 2010



Bilan

2005-2010

Politique du patrimoine

Produit sous la direction de Céline Topp

Directrice associée du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise de la Direction de la culture et du patrimoine

Rédaction : Jennifer Ouellet et Isabelle Dumas

Design graphique et photographie (sauf indication contraire) : Denise Caron



MOT DE MADAME HELEN FOTOPULOS

Depuis l'avènement de la nouvelle Ville, la priorité accordée à la reconnaissance et la protection du patrimoine s'est incarnée d'abord par la mise sur pied du Conseil du patrimoine en 2002 puis par l'adoption de la *Politique du patrimoine* en 2005. Montréal faisait ainsi office de pionnière en se dotant d'un outil innovateur et indispensable qui permet à toute la collectivité de s'approprier cette richesse inestimable et d'agir pour sa sauvegarde.

C'est donc avec un sentiment de grande fierté que j'ai l'honneur de déposer le bilan des cinq premières années de la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine*. Au cours de cette première phase de mobilisation, la Ville souhaitait développer une « culture patrimoniale municipale » et articuler son action de propriétaire et de gestionnaire exemplaire avec celle des partenaires afin d'inscrire la valorisation du patrimoine dans l'ensemble de ses gestes. Le bilan montre sans équivoque que ce défi des premières années a été relevé et qu'il constitue maintenant un acquis sur lequel nous pouvons nous appuyer pour poursuivre nos actions.

Ainsi, l'enrichissement de la connaissance et de l'expertise municipale s'est traduit par la réalisation et la diffusion, tant par les services municipaux que par les arrondissements, d'inventaires et d'études sur les divers patrimoines aussi bien naturel que culturel, permettant ainsi de mieux connaître pour mieux agir. De nombreux outils de gestion et de reconnaissance, favorisant la mise en valeur des biens patrimoniaux et ouvrant la voie à de nouvelles approches de conservation, ont été mis en place, alors que des investissements significatifs ont permis la remise en état de nombreux bâtiments et lieux significatifs du patrimoine montréalais. Finalement, de nombreux partenariats ont permis de multiplier les efforts et par conséquent les résultats obtenus.

Le chemin parcouru depuis 2005 est impressionnant. Mais beaucoup reste à faire. Le bilan nous conduit donc tout naturellement à tracer le plan d'action des trois prochaines années et à convier tous les acteurs à contribuer à sa réalisation.

Helen Fotopulos

Membre du comité exécutif de la Ville

Responsable de la culture, du patrimoine, du design et de la condition féminine



« Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre. »

(Politique du patrimoine, Ville de Montréal, 2005)

Table des matières

Cinq ans plus tard	5
1 Une équipe dédiée au patrimoine	7
Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise	
2 Des outils en évolution	11
Une connaissance plus développée	
Une évaluation plus juste	
Une meilleure gestion	
3 En concertation avec nos partenaires	15
Des procédures simplifiées	
Des partenariats diversifiés	
Des mesures de soutien aux partenaires	
4 Le défi de l'exemplarité	21
Des fonds dédiés aux immeubles municipaux	
Un patrimoine riche et diversifié	
5 Le patrimoine au quotidien	25
Des outils adaptés aux particularités des arrondissements	
Un dialogue soutenu avec les propriétaires	
Un coup de main à la restauration	
6 Des repères pour la mémoire collective	29
De nouveaux gestes de reconnaissance	
La commémoration intégrée à l'action municipale	
Vers de nouvelles responsabilités	
7 Le patrimoine à la portée de tous	34
Des festivités annuelles	
Le patrimoine dans le cyberspace	
Des lieux de diffusion	
Le rayonnement de l'expertise municipale	
Des outils variés	
8 Des territoires stratégiques	37
Le parcours riverain	
Le Vieux-Montréal	
Le mont Royal	
L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène	
Perspectives d'avenir	43



Cinq ans
plus tard

En mai 2005, le conseil municipal a adopté la *Politique du patrimoine de Montréal*, répondant ainsi à une attente exprimée par les Montréalais depuis plusieurs décennies, et confirmée en 2002 dans le cadre du Sommet de Montréal.

La *Politique* a pour but d'organiser et d'orienter l'action de la Ville et de ses partenaires, pour encourager le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais, et pour en faire un levier de développement culturel, social et économique. Dans cette perspective, la *Politique* envisage l'action municipale selon les axes suivants :

- la mise en place d'un **système d'organisation de l'action en patrimoine**;
- la concrétisation de cette organisation dans l'exercice de ses rôles de **propriétaire** et de **gestionnaire**, où elle doit faire preuve d'exemplarité, et son application dans quelques territoires stratégiques.

L'adoption de la *Politique*, un geste alors pratiquement inédit sur le continent nord-américain, a constitué un jalon significatif pour la protection du patrimoine montréalais. Cinq ans plus tard, il est maintenant possible de prendre la mesure des réalisations qui en ont découlé.

Deux premiers bilans de l'application de la *Politique* ont déjà été déposés, un premier en mai 2007 et un second en septembre 2008. Alors que ces bilans proposaient un inventaire exhaustif des actions réalisées, le présent bilan vise plutôt un portrait d'ensemble de l'évolution de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine montréalais, qui permette d'esquisser les grandes lignes d'un plan d'action pour les prochaines années.

Pour effectuer ce portrait, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a invité les services corporatifs principalement concernés, de même que l'ensemble des arrondissements, à résumer les principales actions réalisées au cours des cinq dernières années à l'égard de la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine*; le présent bilan s'appuie sur leur réponse généreuse et enthousiaste à cette invitation.

1

Une équipe dédiée au patrimoine

Dans la perspective du développement d'une action concertée en matière de patrimoine, la *Politique du patrimoine* mise sur la consolidation et la valorisation de l'expertise municipale, et plus particulièrement sur le maintien et le renforcement d'une masse critique d'expertise dans les services corporatifs.

Le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

La mise sur pied en 2005 du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a permis de constituer une unité administrative clairement identifiée, dédiée au patrimoine, apte à jouer un rôle de planification, de coordination, de conseil et de soutien en matière de patrimoine. D'abord rattaché au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, et maintenant intégré à la Direction de la culture et du patrimoine, le Bureau regroupe une équipe multidisciplinaire formée d'architectes, d'historiens, d'archéologues et d'urbanistes, qui assure une responsabilité centrale dans la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine*, tant au sein de l'organisation municipale que vis-à-vis des multiples partenaires identifiés dans la *Politique*. À travers l'ensemble de ses mandats, le Bureau agit en complémentarité avec les divers services corporatifs concernés, et bénéficie de la complicité du Conseil du patrimoine de Montréal.

Les responsabilités du Bureau comprennent notamment :

- **PLANS DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR**
Le Bureau a rédigé le *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*, qui sera bientôt suivi par un plan de protection et de mise en valeur pour le Vieux-Montréal.
- **GESTION DU TERRITOIRE**
Le Bureau assure un support aux arrondissements montréalais dans leurs activités quotidiennes de gestion du territoire, notamment en termes d'évaluation de l'intérêt patrimonial, d'évaluation et de suivi de projets, et d'archéologie. Le Bureau a également coordonné la mise en place d'un processus de guichet unique avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour l'évaluation des projets.
- **ATTRIBUTION DE STATUTS EN VERTU DE LA *LOI SUR LES BIENS CULTURELS***
Le Bureau effectue les analyses et recommandations requises pour l'attribution de statuts de reconnaissance (citations et créations de sites du patrimoine) dans le cadre de l'application du volet municipal de la *Loi sur les biens culturels* (L.R.Q., c. B-4).
- **PROJETS DE MISE EN VALEUR**
Le Bureau initie et supporte les projets d'interventions sur le domaine public dans les secteurs patrimoniaux, de même que sur les bâtiments municipaux d'intérêt patrimonial. Il élabore des stratégies de mise en valeur pour des secteurs tels que le parcours riverain.
- **RECHERCHE ET DOCUMENTATION**
Le Bureau réalise et coordonne des recherches visant à accroître la connaissance du patrimoine montréalais. Il met des dossiers de recherche à la disposition des services municipaux, des arrondissements et des chercheurs, et rend accessible sur Internet des inventaires.



- **SOUTIEN AUX PROPRIÉTAIRES**
Dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et du Fonds du patrimoine culturel québécois, le Bureau gère les programmes de soutien financier à la restauration.
- **SENSIBILISATION**
Le Bureau met en place diverses mesures de sensibilisation, telles que l'Opération patrimoine architectural de Montréal, qui célèbre cette année ses 20 ans.
- **TOPONYMIE**
Le Bureau assure la gestion du patrimoine toponymique montréalais et formule des recommandations sur de nouveaux projets de dénomination au conseil municipal, de concert avec les arrondissements concernés.



2

Des outils en évolution

La *Politique du patrimoine* souligne la nécessité d'appuyer l'intervention municipale sur une connaissance et une évaluation juste de son patrimoine, et sur des outils de planification et de gestion aptes à prendre en compte la richesse et la variété du patrimoine montréalais.

Une connaissance plus développée

● LA RÉALISATION D'INVENTAIRES ET D'ÉTUDES

Depuis de nombreuses années, et particulièrement depuis l'adoption de la *Politique*, la Ville s'est employée de façon continue à accroître la connaissance du patrimoine de Montréal. Les divers services corporatifs et les arrondissements de la Ville ont ainsi réalisé des études thématiques portant sur différents corpus de biens, ainsi que des études territoriales visant des secteurs et des sites spécifiques. Ces réalisations comprennent :

- des inventaires, portant notamment sur les anciennes maisons de ferme de l'agglomération de Montréal, les œuvres d'art public, les fonds d'archives de l'île de Montréal, les plaques commémoratives, les arbres publics;
- des études de caractérisation de la flore, de l'herpétofaune et de l'avifaune dans les écoterritoires, de même qu'un atlas des cours d'eau intérieurs;
- des études de potentiel et des inventaires archéologiques;
- la réalisation quasi systématique d'études pour appuyer la planification ou l'évaluation d'interventions publiques ou privées;
- l'enrichissement en continu des inventaires patrimoniaux du Vieux-Montréal, du Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal et de l'Inventaire des propriétés municipales d'intérêt patrimonial.

● L'ORGANISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU FONDS DOCUMENTAIRE DU BUREAU DU PATRIMOINE, DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE

Gardien d'une vaste documentation acquise au fil des années, comprenant notamment les dossiers de recherche relatifs aux ouvrages publiés par la Communauté urbaine de Montréal, le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise a organisé et indexé ces dossiers pour en faciliter l'accès et la consultation.

LE FONDS DOCUMENTAIRE DU BUREAU DU PATRIMOINE, DE LA TOPONYMIE ET DE L'EXPERTISE

- plus de 10 000 dossiers de recherche
- près de 8 500 dossiers portant sur des bâtiments situés sur le territoire de l'agglomération de Montréal, notamment :
 - environ 175 édifices scolaires
 - environ 250 bâtiments industriels
 - environ 140 banques



Une évaluation plus juste

● LE PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'INTÉRÊT D'UN LIEU

La recherche de l'objectivité et de la cohérence des études sur lesquelles s'appuient les décisions a amené le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise à développer et implanter un processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial fondé sur la gestion par les valeurs. S'appuyant sur une documentation du lieu, l'analyse des valeurs patrimoniales est réalisée par un groupe de travail multidisciplinaire et traduite sous la forme d'un énoncé d'intérêt patrimonial qui permet d'orienter la planification et la gestion du lieu. Depuis 2008, ce processus a permis d'évaluer, en concertation avec les services et arrondissements concernés, une soixantaine de lieux (bâtiments, éléments, sites ou secteurs).

Une meilleure gestion

D'importants outils de planification, de gestion et d'encadrement visant à offrir une gestion adaptée des différents types de patrimoine en présence ont été mis en place.

● PATRIMOINE NATUREL

- Adoption et application de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels*.

● PATRIMOINE BÂTI

- Développement d'un programme d'aide à la requalification de biens exceptionnels du patrimoine religieux protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*.
- Adoption d'un règlement spécial de subvention aux études techniques pour Habitat 67 (monument historique cité et classé) permettant notamment de développer la connaissance au niveau des matériaux et des structures de cette œuvre remarquable de la période moderne.

● PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

- Modification du programme d'aide aux fouilles archéologiques sur les propriétés privées en vertu du règlement sur les subventions à la restauration afin que les sites archéologiques recensés intègres identifiés dans le *Plan d'urbanisme de Montréal* soient éligibles aux subventions par le biais de l'Entente sur le développement culturel de Montréal.

● PATRIMOINE PAYSAGER

- Développement d'un devis standardisé pour l'élaboration des études paysagères.
- Développement par les services corporatifs et les arrondissements de mesures visant à protéger et mettre en valeur les arbres et les arbres remarquables.



- **ART PUBLIC**
 - Adoption du nouveau cadre d'intervention en art public visant à maintenir et conserver les collections, à acquérir et développer de nouvelles œuvres d'art et à diffuser et promouvoir l'art public.
- **ARCHIVES**
 - Élaboration d'une politique d'acquisition d'archives privées.
- **TOPONYMIE**
 - Développement d'un guide des bonnes pratiques en matière de toponymie.

3

En concertation avec nos partenaires

La conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais, tributaires d'une vision collective et d'une responsabilité partagée, requièrent de la Ville qu'elle sollicite et encourage l'implication des multiples partenaires qu'interpelle la *Politique*.

Des procédures simplifiées

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est un partenaire privilégié de la Ville depuis plusieurs décennies. L'Entente sur le développement culturel de Montréal et le Fonds du patrimoine culturel québécois, notamment, en font un acteur de premier plan pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais.

La collaboration entre la Ville et le Ministère a pris un nouveau tournant avec la mise en place en 2008 d'un guichet unique d'accueil des demandes de permis relatives aux immeubles et aux territoires protégés par la *Loi sur les biens culturels* qui requièrent l'autorisation de la ministre. En plus de simplifier les démarches des propriétaires par le dépôt d'une seule demande auprès de l'arrondissement concerné, cette procédure permet d'assurer un traitement coordonné des demandes et le développement d'une position commune entre la Ville et le Ministère.

Des partenariats diversifiés

Autant dans sa gestion que dans la mise en valeur de ses propres propriétés, la Ville a développé des partenariats avec de nombreux acteurs issus notamment des milieux institutionnel, universitaire, associatif et culturel, comme l'illustrent les exemples ci-dessous.

● LES TABLES DE CONCERTATION

- Mise sur pied en 1994, la Table de concertation du Vieux-Montréal, qui réunit une quinzaine de groupes d'intérêt œuvrant dans le Vieux-Montréal, contribue à la mise en valeur et au développement harmonieux de l'arrondissement historique de Montréal (Vieux-Montréal).
- Instituée en mars 2005, la Table de concertation du Mont-Royal regroupe des intervenants issus des milieux institutionnel, associatif, gouvernemental et municipal. La Table a participé activement à l'élaboration du *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* et assure le suivi de sa mise en œuvre.

● LES GRANDS PROPRIÉTAIRES

- La participation de propriétaires de grands ensembles institutionnels à des exercices de planification concertée avec la Ville permet d'intégrer la protection et la mise en valeur du patrimoine à la planification du devenir de ces institutions. Depuis 2005, la Ville a par ailleurs conclu des ententes avec plusieurs partenaires institutionnels, telles que les engagements pris dans le cadre du Pacte patrimonial du Mont-Royal.
- Dans le cadre de projets majeurs de réaménagement du domaine public, tels celui du square Dorchester et de la place du Canada, la concertation avec les propriétaires riverains permet de bénéficier de leurs commentaires et suggestions et de les tenir informés de l'évolution des projets. Dans le cas de la rue McGill, les propriétaires riverains ont également contribué au financement du projet.

● LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Le milieu universitaire fournit une contribution significative au développement de la connaissance et de l'expertise en matière de patrimoine. Les nombreuses collaborations entre les universités et la Ville se traduisent notamment par la réalisation d'études, l'échange d'expertise, l'enrichissement de la formation académique et l'accueil de stagiaires au sein des différents services municipaux. Parmi ces collaborations, notons entre autres :

- le développement du site Internet des Grandes rues de Montréal en partenariat avec le Laboratoire d'histoire et de patrimoine de l'UQAM, la Section des archives de la Ville et le Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise;
- des collaborations entre la Direction des grands parcs et du verdissement et l'École d'architecture de paysage de l'Université de Montréal;
- la collaboration avec l'Université de Montréal pour un soutien à l'éducation et à la recherche en archéologie, notamment le soutien à l'École de fouilles de Pointe-à-Callière et le programme de recherche dans l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal;
- la collaboration avec le Centre d'histoire orale et des récits numérisés de l'Université Concordia pour les collectes de témoignages et l'échange d'expertise;
- la contribution de professeurs aux instances consultatives telles le Conseil du patrimoine de Montréal, le Comité *ad hoc* d'architecture et d'urbanisme et les comités consultatifs d'urbanisme des arrondissements.

● LE MILIEU DES ARCHIVES

Au cours des dernières années, la Section des archives de la Direction du greffe a consolidé ses nombreux partenariats en participant activement à l'organisation de l'action en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine archivistique. La Ville a notamment :

- soutenu les services d'archives montréalais, conjointement avec plusieurs associations telles que le Conseil canadien des archives, le Réseau des services d'archives du Québec et le Groupe d'archivistes de la région de Montréal (GARM);
- participé à la mobilisation des archivistes du Québec dans le cadre de la signature de la Déclaration québécoise sur les archives en 2006, et à la mobilisation des archivistes au niveau international dans le cadre de l'adoption d'un projet inspiré de la Déclaration québécoise par le Conseil international des archives à Oslo en septembre 2010.



Le LABORATOIRE D'HISTOIRE ET DE PATRIMOINE DE MONTRÉAL du Département d'histoire de l'UQAM est un lieu d'échange, d'innovation et d'expérimentation de nouvelles formes de recherches appliquées en histoire et en patrimoine.

Quelques projets réalisés en partenariat avec la Ville de Montréal :

- développement du Répertoire historique des toponymes montréalais;
- développement du site Internet des Grandes rues de Montréal;
- documentation cartographique du parcours riverain;
- enrichissement des inventaires patrimoniaux du Vieux-Montréal.

● LE MILIEU ASSOCIATIF

- La Ville de Montréal compte parmi ses partenaires plusieurs associations dédiées à la mise en valeur du patrimoine et de la culture. L'Opération patrimoine architectural de Montréal en est un éloquent exemple : organisée depuis 20 ans en collaboration avec l'organisme Héritage Montréal, cette opération de sensibilisation bénéficie également de la contribution de groupes d'intérêt et de sociétés historiques dont les activités enrichissent la programmation de l'événement.
- La Ville a pu mettre à la disposition des organismes des espaces adéquats en recyclant les bâtiments municipaux excédentaires, ou en favorisant l'accès aux organismes culturels professionnels à des locaux et des édifices lui appartenant.
- De plus, le Centre d'histoire de Montréal s'associe pour ses projets d'expositions et d'activités avec des organismes du domaine de la culture et du patrimoine, mettant ainsi son expertise en muséologie et en médiation au service des acteurs en patrimoine.

● LES LIEUX DE DIFFUSION

- De nombreux musées et autres lieux de diffusion offrent une programmation mettant en vedette notre patrimoine. La Ville, notamment par le biais du Centre d'histoire, accompagne plusieurs de ces partenaires dans leurs efforts de diffusion et de sensibilisation.
- La Ville soutient financièrement les activités des musées du Vieux-Montréal par la réalisation du Programme d'interprétation animée du Vieux-Montréal.
- La Ville a également conclu des conventions de prêts d'objets de la Réserve des collections archéologiques municipales avec des musées du Québec et de la France.

Des mesures de soutien aux partenaires

Dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, le Programme de soutien à la diffusion du patrimoine montréalais permet de soutenir les activités de diffusion des organismes en patrimoine. Au cours des dernières années, l'enveloppe du programme a été bonifiée, passant de 172 000 \$ en 2005 à 222 000 \$ en 2008. Cette augmentation a permis d'accroître le soutien maximal à un projet de 10 000 \$ à 15 000 \$ et d'offrir l'opportunité de déposer une demande sur deux ans lorsque justifiée; depuis cinq ans, une quarantaine d'organismes ont bénéficié de ce programme.

De plus, 17 projets mettant en valeur le patrimoine ont été soutenus à l'extérieur du Programme de soutien à la diffusion du patrimoine.

Parmi les autres actions entreprises par la Ville dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal, notons le soutien à la Société des directeurs des musées montréalais pour la mise en œuvre de son plan d'action, notamment la Journée des musées montréalais (130 000 visiteurs par année), la Carte Musées Montréal (600 cartes vendues annuellement), le magazine Musées Montréal ainsi que le site Internet de la Société, et le soutien à l'organisme Les amis de la montagne dans ses activités de diffusion et de sensibilisation au patrimoine de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.



Espace
VERRE

1200

CHANGEMENT
AU VERRE



4

Le défi de l'exemplarité

L'exemplarité des interventions de la Ville mise de l'avant par la *Politique du patrimoine* est une condition essentielle à l'exercice de son leadership. Il s'agit d'un défi de taille, considérant la diversité du patrimoine en cause, la variété des modes d'intervention et des structures municipales, et la rareté des ressources : défi qui a été fièrement relevé.

Des fonds dédiés aux immeubles municipaux

Depuis l'adoption de la *Politique*, la contribution du Fonds du patrimoine culturel québécois et de l'Entente sur le développement culturel de Montréal ont permis de bonifier les budgets d'immobilisation pour la restauration et l'entretien de bâtiments municipaux. Ces quelque 33 M\$ additionnels ont permis une restauration exemplaire de bâtiments municipaux emblématiques, tels que l'hôtel de ville et le marché Bonsecours. Mais on peut mentionner également, entre autres :

- le Centre d'histoire de Montréal;
- l'édifice de l'ancienne douane (place Royale);
- l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène;
- les maisons Thomas-Brunet, Jacques-Richer dit Louveteau, Brignon dit Lapierre (en cours), Étienne-Nivard de Saint-Dizier, et Le Ber-Le Moyne;
- le bain Saint-Denis;
- le moulin de Pointe-aux-Trembles;
- la station-service de Mies van der Rohe à l'île des Sœurs (en cours);
- la caserne 31;
- le château Dufresne.



Un patrimoine riche et diversifié

Depuis 2005, les services et les arrondissements municipaux ont multiplié leurs efforts afin de protéger et de mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti, archéologique, paysager, artistique, mobilier et archivistique, dont la Ville est propriétaire. Les quelques exemples qui suivent donnent une idée de la diversité et de l'ampleur du corpus du patrimoine municipal; plusieurs d'entre eux reflètent également le développement et l'application d'une approche multidisciplinaire mettant en relation et en valeur diverses composantes patrimoniales.

● PATRIMOINE NATUREL

- Application du Programme de gestion écologique dans les grands parcs dont les parcs régionaux (parcs-nature), comprenant le suivi des effets de la fréquentation dans les sentiers, la réalisation d'inventaires et le suivi des espèces envahissantes.
- Mise en œuvre de la *Politique des rives, du littoral et des plaines inondables* du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.
- Acquisitions de milieux naturels, dont les îles Bonfoin et Lapierre, notamment dans le but de maximiser les corridors écologiques.

● PATRIMOINE BÂTI

- Travaux de restauration de plusieurs casernes et stations de pompage.
- Rénovation de l'aile centrale du centre Roussin (Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles).
- Conservation de l'édifice du 700, boulevard Rosemont, et intégration à la construction de la bibliothèque Marc-Favreau (Rosemont–La Petite-Patrie).
- Interventions faites sur la bibliothèque Saint-Michel, le centre Bloomfield et la caserne de pompiers n° 41 (Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension).
- la rénovation du chalet du parc Beauséjour comprenant la conservation de plusieurs éléments et caractéristiques d'intérêt (Ahuntsic-Cartierville).
- Acquisition de la maison Robert-Bélanger (Saint-Laurent).
- Démarches préliminaires visant la restauration du centre d'interprétation du moulin Fleming (LaSalle).

● PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

- Interventions archéologiques et recommandations visant la conservation et la mise en valeur des ressources archéologiques dans le cadre du réaménagement d'espaces publics, tels que le square Dorchester, la place d'Armes, le Champ-de-Mars, la pointe des Seigneurs, la rue McGill et le square des Frères-Charon.
- Réalisation de fouilles archéologiques au Musée de Lachine.

LES ANCIENNES MAISONS DE FERME

On estime à 5000 le nombre de maisons de ferme ayant autrefois ponctué le territoire montréalais. De ce nombre, environ 160 subsistent toujours. Propriétaire d'une douzaine de ces maisons, la Ville a contribué à la mise en valeur de ces témoins exceptionnels du passé rural de Montréal en restaurant six d'entre elles au cours des cinq dernières années.



PATRIMOINE PAYSAGER

- Première phase du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada.
- Élaboration de plans directeurs des parcs par les arrondissements de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et de Saint-Laurent.
- Reconnaissance du secteur du noyau villageois de Sainte-Geneviève comme site patrimonial pour l'obtention d'une subvention d'Hydro-Québec dans le cadre du programme d'enfouissement des réseaux câblés (L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève).
- Révision de la méthode de production des arbres à la pépinière municipale afin de diversifier et de mieux conserver les espèces d'arbres.

ART PUBLIC

- Intégration de l'art public dans la planification des projets d'aménagement de places publiques et de construction de bâtiments municipaux.
- Restauration d'œuvres d'art public exceptionnelles, dont l'œuvre *Man* d'Alexander Calder et le monument à sir George-Étienne Cartier.

COLLECTIONS

- Enrichissement de la collection d'interprétation du Centre d'histoire de Montréal, notamment quant aux grands événements montréalais.
- Conservation de pièces uniques du mobilier public montréalais (bancs publics, lampadaires, feux de circulation, etc.).
- Développement et mise à niveau de la Réserve des collections archéologiques municipales.

ARCHIVES

- Évaluation de l'état de conservation des documents d'archives de la Ville.

5

Le patrimoine au quotidien

La *Politique du patrimoine* souligne l'importance de reconnaître le patrimoine de proximité dans le respect des spécificités locales. L'identité des quartiers montréalais en dépend largement; les citoyens sont souvent ceux qui y interviennent de plus près, et dont les gestes ont le plus d'impact : la *Politique* les place au cœur de l'action en patrimoine.

Des outils adaptés aux particularités des arrondissements

La gestion fine des interventions faites sur le territoire de la ville relève de chacun des arrondissements de Montréal. Dans le cadre des orientations du *Plan d'urbanisme* et de la *Politique du patrimoine*, les 19 arrondissements se sont approprié leurs responsabilités de gestionnaires du patrimoine par diverses mesures adaptées aux particularités de leur territoire respectif : embauche et formation de personnel dans certains cas, mais surtout, développement de la connaissance et raffinement des outils réglementaires encadrant les interventions en secteurs patrimoniaux.

- La majorité des arrondissements ont adopté ou bonifié des règlements de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), en s'appuyant lorsque nécessaire sur des études de caractérisation ou des inventaires. Ces règlements permettent un examen qualitatif des projets d'interventions qui favorise la mise en valeur du patrimoine des quartiers montréalais.
- Au cours des cinq dernières années, plusieurs arrondissements ont adopté des règlements visant un meilleur encadrement des demandes de permis de démolition pour les bâtiments patrimoniaux ou situés dans les secteurs patrimoniaux.
- Certains arrondissements ont adopté des mesures réglementaires visant la protection des écoterritoires ou des arbres, ou exigeant de nouvelles plantations dans le cadre de projets de développement.

Un dialogue soutenu avec les propriétaires

Les arrondissements montréalais ont développé des mécanismes d'information visant à faire connaître le patrimoine et à encourager les bonnes pratiques. Plusieurs initiatives s'ajoutent aux informations diffusées sur le site Internet de chacun des arrondissements, telles que :

- l'élaboration d'un dépliant expliquant aux résidents du Village Champlain les nouvelles mesures applicables dans le cadre du PIIA (arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve);
- la publication d'articles dans le journal local de Rosemont-La Petite-Patrie, d'un guide de services aux citoyens contenant un volet d'information sur le cadre bâti et d'un guide de référence concernant la conservation et le remplacement des portes et des fenêtres (Rosemont-La-Petite-Patrie);
- l'envoi postal de lettres et dépliants incitant les citoyens à rénover et les sensibilisant à l'importance de la conservation et de la mise en valeur des immeubles d'intérêt patrimonial (Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension);
- des outils de sensibilisation et de diffusion visant à encourager la conservation des caractéristiques architecturales patrimoniales des propriétés (Le Sud-Ouest).



Un coup de main à la restauration

Mis en application en étroite collaboration avec les arrondissements, les différents programmes de subventions jouent un rôle essentiel dans la mise en valeur des quartiers montréalais en apportant un soutien financier et technique aux propriétaires soucieux de conserver le caractère patrimonial de leur bâtiment.

● L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL ET LE FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS

Depuis plus de 20 ans, les détenteurs de biens visés par la *Loi sur les biens culturels* (généralement des biens classés, cités, ou localisés dans des arrondissements historiques ou naturels) ont accès à des programmes de subvention à la restauration.

Afin de soutenir les propriétaires de biens patrimoniaux sur l'ensemble du territoire de l'agglomération, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville ont mis en place en 2008 un programme d'aide à la restauration dans le cadre du Fonds du patrimoine culturel québécois. S'ajoutant aux programmes existants, ce nouveau programme permet d'accorder des subventions aux propriétaires :

- de bâtiments d'intérêt patrimonial désignés au *Plan d'urbanisme* et assujettis à des mesures réglementaires visant sa conservation;
- de bâtiments d'intérêt patrimonial inscrits dans un secteur désigné au *Plan d'urbanisme* et assujetti à des mesures réglementaires visant sa conservation (PIIA ou PPU).

● LE PROGRAMME PR@M-COMMERCE

Le PR@M-Commerce est un programme de subventions relatif à la revitalisation des secteurs commerciaux visant l'amélioration de la qualité des milieux de vie et de la croissance économique. Il propose notamment aux commerçants un soutien pour les travaux de rénovation des bâtiments commerciaux.

Depuis 2009, 40 artères et secteurs commerciaux ont bénéficié de subventions pour la restauration de façades dans la cadre de ce programme.



LE SOUTIEN À LA RESTAURATION

Les biens et secteurs visés par la *Loi sur les biens culturels* :

- depuis 2005, 11,7 M\$ de subventions accordées pour des investissements totaux de 39,16 M\$.

Les biens visés par un instrument d'urbanisme :

- depuis l'entrée en vigueur du Fonds du patrimoine culturel québécois, environ 500 projets de restauration subventionnés dans 13 arrondissements et villes liées;
- travaux principalement initiés par de petits propriétaires;
- en moyenne près de 20 000 \$ investis par projet;
- depuis 2008, 8,96 M\$ de subventions accordées pour des investissements totaux de 29,85 M\$.

6

Des repères pour la mémoire collective

Dans la *Politique du patrimoine*, la Ville entend favoriser le développement d'une vision collective du patrimoine montréalais, vision qui sera nécessairement tributaire de la cohérence des interventions municipales et de leur capacité à établir des repères pour la mémoire collective.

De nouveaux gestes de reconnaissance

- **LA REPRISE DU PROCESSUS DE CITATION ET DE CONSTITUTION DE SITES DU PATRIMOINE**
Après une pause d'une quinzaine d'années, la Ville de Montréal a repris en 2007 l'attribution de statuts en vertu de la *Loi sur les biens culturels* afin de reconnaître l'intérêt patrimonial exceptionnel d'immeubles et de sites situés sur le territoire de la nouvelle ville de Montréal. Entre 2007 et 2010, le conseil municipal a cité huit bâtiments à titre de monument historique et constitué le site du patrimoine de l'Île-Sainte-Hélène, désignations qui ont notamment souligné la grande richesse du patrimoine rural et l'importance du patrimoine moderne dans l'histoire de la métropole.
- **L'ÉLABORATION DE RÈGLEMENTS PLUS EFFICACES**
Les règlements adoptés depuis la reprise du processus d'attribution de statuts identifient les motifs ayant mené à la protection de ces biens, les éléments caractéristiques à maintenir et des conditions de conservation et de mise en valeur s'ajoutant aux critères prescrits dans la *Loi sur les biens culturels*. Ces nouveaux règlements constituent ainsi de véritables outils de gestion permettant d'encadrer les interventions sur ces immeubles et dans ces sites.
- **LE PLAN STRATÉGIQUE D'ATTRIBUTION DE STATUTS**
Tel que prévu par la *Politique*, la Ville a entrepris l'élaboration d'un plan stratégique d'attribution de statuts de reconnaissance patrimoniale visant à établir des objectifs, des critères de sélection et des priorités pour les biens et territoires susceptibles d'être protégés en vertu de la *Loi sur les biens culturels*. La première étape de cette réflexion, réalisée en collaboration avec le Conseil du patrimoine de Montréal, a fait ressortir l'importance de désigner des biens non pas pour les protéger d'une éventuelle menace, mais plutôt pour reconnaître et faire connaître leur intérêt patrimonial exceptionnel au niveau de l'ensemble du territoire montréalais.



LE PATRIMOINE MODERNE À L'HONNEUR

- Habitat 67, cité en 2007 et classé en 2009;
- Le site du patrimoine de l'Île-Sainte-Hélène, constitué en 2007 et comprenant de nombreux témoins de l'Exposition universelle de 1967;
- La station-service de Mies van der Rohe, citée en 2009.



LA COMMÉMORATION PAR LA TOPONYMIE

Plus de 180 nouveaux noms depuis l'adoption de la *Politique* en 2005

Quelques exemples des champs d'activités représentés :

- les arts et les lettres (rue Sylvia-Daoust, bibliothèque Marc-Favreau);
- les affaires (parc Anna-Adam, rue Édith-Serej);
- les communications (rue Myra-Cree, parc René-Lecavalier);
- la politique (parc Thérèse-Daviau);
- les sciences (rue Thomas-Keefer, rue Maude-Abbott, rue Paul-Pouliot);
- les sports (centre sportif Jean-Rougeau);
- l'implication sociale (parc Roman-Zytynsky, piste Claire-Morissette).

La commémoration intégrée à l'action municipale

● LA COMMÉMORATION INTÉGRÉE AUX PROJETS D'AMÉNAGEMENT DU DOMAINE PUBLIC

Le développement de concepts d'aménagement du domaine public intégrant une dimension commémorative a permis la mise en valeur *in situ* de traces du passé. Parmi les nombreux exemples, peuvent être soulignés :

- le réaménagement du square Dorchester (2008-2010) qui intègre maintenant, en plus des monuments commémoratifs déjà érigés sur le site, des éléments de marquage au sol rappelant l'emplacement du cimetière Saint-Antoine et la présence de sépultures sous une partie du square;
- le réaménagement de la rue McGill (2005-2007) qui comprend des éléments identifiant la présence des fortifications enfouies sous la voie publique, tels un marquage au sol, des affiches interprétatives et des éléments profil rappelant la forme et les dimensions des murs ceinturant autrefois la cité;
- le réaménagement du square des Frères-Charon, intégrant un marquage au sol rappelant la présence sur le site d'un moulin à vent.

● LA COMMÉMORATION DANS LES PROJETS D'INTERVENTIONS SUR DES BÂTIMENTS ET DES SITES

Des gestes commémoratifs peuvent être intégrés dans les projets développés pour des sites présentant un intérêt patrimonial. À titre d'exemple, l'aménagement récent d'un hôtel dans un bâtiment de la rue Saint-Paul met en valeur *in situ* les vestiges archéologiques, découverts dans le cadre des travaux, d'un ancien comptoir de traite de fourrure.

Les pratiques développées au cours des dernières années en matière d'évaluation de l'intérêt patrimonial d'un lieu, permettent par ailleurs d'énoncer lorsqu'opportun des recommandations relatives à la commémoration de faits, personnages ou pratiques associés au site.

● LA COMMÉMORATION PAR LA TOPONYMIE

L'attribution de toponymes constitue un autre geste courant de la part de la Ville en matière de commémoration, comme le montre la désignation de l'édifice Gaston-Miron, nouvelle dénomination de l'ancienne bibliothèque centrale, suite à sa restauration.

L'intérêt manifeste des citoyens pour la toponymie illustre d'ailleurs avec éloquence l'importance qu'occupe cette pratique dans le processus d'appropriation du patrimoine commémoratif montréalais.

● AUTRES EXEMPLES

Parmi les autres actions entreprises par la Ville en matière de commémoration, mentionnons entre autres :

- la réalisation d'un inventaire des désignations commémoratives municipales tels les croix de chemin, les plaques et les monuments;
- la tenue d'activités et d'expositions commémorant le 40^e anniversaire de l'Exposition universelle de 1967.

Vers de nouvelles responsabilités

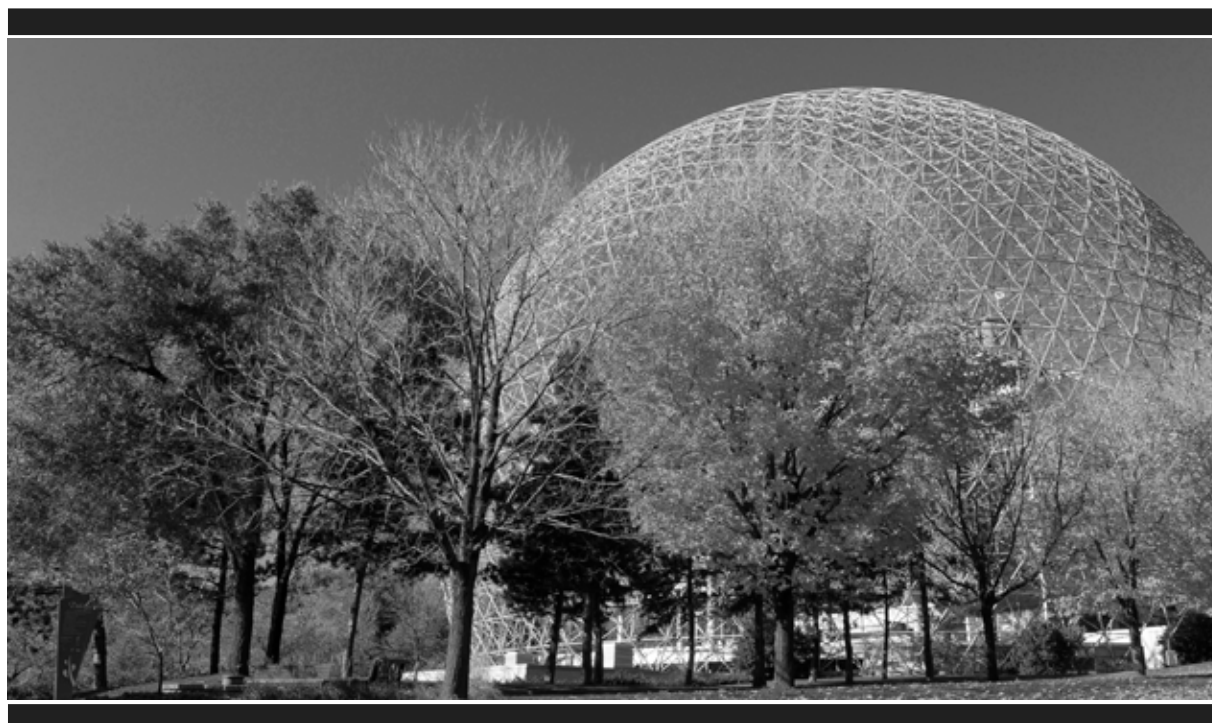
● LA RÉVISION DE LA *LOI SUR LES BIENS CULTURELS*

Le projet de loi n° 82 sur le patrimoine culturel, déposé en février dernier par la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose des responsabilités municipales élargies qui se rapprochent de la notion de patrimoine déjà mise de l'avant par la *Politique du patrimoine*.

La Ville s'est intéressée de près à l'élaboration de ce projet de loi. Dans le but d'assurer la transposition de cette notion élargie au cadre juridique actuel, deux mémoires ont été déposés, l'un sur le document *Un regard neuf sur le patrimoine culturel*, et l'autre sur le projet de loi.

Bien que le projet de loi sur le patrimoine culturel déposé en février 2010 réponde à plusieurs des questions soulevées dans son premier mémoire, la Ville a souhaité formuler des recommandations sur le projet de loi, qui portent notamment sur :

- la spécificité de Montréal;
- l'importance de la collaboration entre le Ministère et la Ville de Montréal;
- le rôle essentiel de l'Entente sur le développement culturel de Montréal et du Fonds du patrimoine culturel québécois pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais.



7

Le patrimoine à la portée de tous

Dans le but d'encourager l'appropriation du patrimoine par les Montréalais, la Ville s'engage dans la *Politique du patrimoine* à inscrire la sensibilisation au cœur de son rôle de gestionnaire.

Des festivités annuelles

Chaque année, de grands événements rassemblent les acteurs œuvrant à la mise en valeur du patrimoine de Montréal. Le développement et la récurrence de ceux-ci constituent des occasions privilégiées non seulement pour partager la connaissance, les expertises et les expériences, et sensibiliser la population au patrimoine, mais également pour fidéliser et accroître un public attentif.

- L'Opération patrimoine architectural de Montréal, qui fête en 2010 son 20^e anniversaire, est une initiative de la Ville de Montréal avec la collaboration de la fondation Héritage Montréal.
- Depuis 3 ans, le colloque annuel du Conseil du patrimoine de Montréal rassemble les acteurs municipaux œuvrant à la protection et la mise en valeur et leurs principaux collaborateurs, et les invite à se pencher sur des questions d'actualité en matière de patrimoine.
- Chaque année au mois d'août, dans le cadre du Mois de l'archéologie célébré à l'échelle du Québec pour faire connaître le patrimoine archéologique, la Ville ouvre au public la Réserve des collections archéologiques municipales.
- D'autres événements annuels mettent également à l'honneur la culture et le patrimoine, comme la Journée internationale des monuments et sites, et la Journée des musées montréalais.

L'OPÉRATION PATRIMOINE ARCHITECTURAL DE MONTRÉAL vise la sensibilisation des Montréalais à l'importance de la conservation du patrimoine. Elle célèbre depuis 20 ans les efforts de propriétaires et de personnalités ayant œuvré à la mise en valeur du patrimoine montréalais. Depuis la première remise de prix en 1991, l'OPAM est devenue un événement annuel majeur qui bénéficie d'une formidable visibilité et de la participation de nombreux partenaires. Au cours des 20 dernières années, plus de 600 propriétaires d'immeubles de l'île de Montréal ont été honorés par l'OPAM.



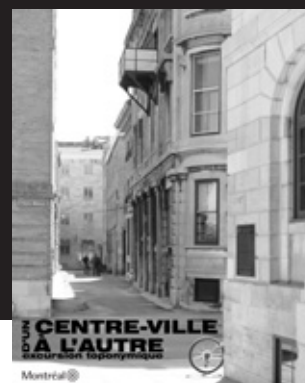
Le patrimoine dans le cyberspace

Depuis de nombreuses années, les services corporatifs et les arrondissements de la Ville ont développé des sites Internet dédiés à la diffusion de la connaissance et à la sensibilisation au patrimoine, et leurs développements récents permettent de rejoindre une clientèle croissante. Parmi ceux-ci, peuvent être mentionnés :

- les sites des différents services municipaux;
- le site du Centre d'histoire de Montréal;
- le site Web officiel du Vieux-Montréal;
- les sites de chacun des 19 arrondissements accessibles par le portail de la Ville;
- le site du Conseil du patrimoine de Montréal;
- les inventaires patrimoniaux en ligne accessibles sur les pages municipales dédiées au patrimoine;
- le Répertoire historique des toponymes montréalais et le site des Grandes rues de Montréal;
- le Portail montréalais des archives et le Guide des archives;
- les sites visant à informer les citoyens sur divers projets ponctuels d'aménagement du domaine public.

QUELQUES ADRESSES UTILES

www.ville.montreal.qc.ca/patrimoine
www.ville.montreal.qc.ca/toponymie
www.ville.montreal.qc.ca/natureenville
www.ville.montreal.qc.ca/culture
www.ville.montreal.qc.ca/archives
www.ville.montreal.qc.ca/cpm
www.vieux.montreal.qc.ca



Des lieux de diffusion

La tenue d'activités, d'événements et d'expositions par les lieux de diffusion montréalais que sont les musées, les bibliothèques et les autres équipements culturels, joue un rôle de plus en plus significatif en matière de diffusion et de sensibilisation du grand public au patrimoine. Parmi ceux-ci, le Centre d'histoire de Montréal, le Musée de Lachine et Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, jouent un rôle de premier plan.

Les quelques exemples suivants offrent un aperçu des nombreuses activités de sensibilisation et de diffusion proposées.

- Création par le Centre d'histoire de Montréal d'une programmation de conférences et ateliers en histoire et en patrimoine, offerte à la carte à toutes les bibliothèques du réseau municipal pour intégrer la dimension patrimoniale dans leur offre d'activités publiques.
- Organisation par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles d'activités d'animation sur le site du moulin de Pointe-aux-Trembles afin de mieux faire connaître le patrimoine immatériel de ce secteur de l'île.
- Diffusion des œuvres de la collection artistique municipale à travers l'ensemble des équipements municipaux : les lieux de diffusion, les bibliothèques, les bureaux des élus et les mairies d'arrondissement, le Conseil des arts et les autres équipements culturels municipaux.
- Création d'un réseau de lieux d'expositions à Lachine (Musée de Lachine, Lieu historique national du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine, Musée des Sœurs de Sainte-Anne et Pôle des Rapides) afin d'offrir une plus grande variété et complémentarité d'activités muséales.
- Développement par Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, d'un spectacle multimédia sur les grands moments de l'histoire de Montréal et de son développement.

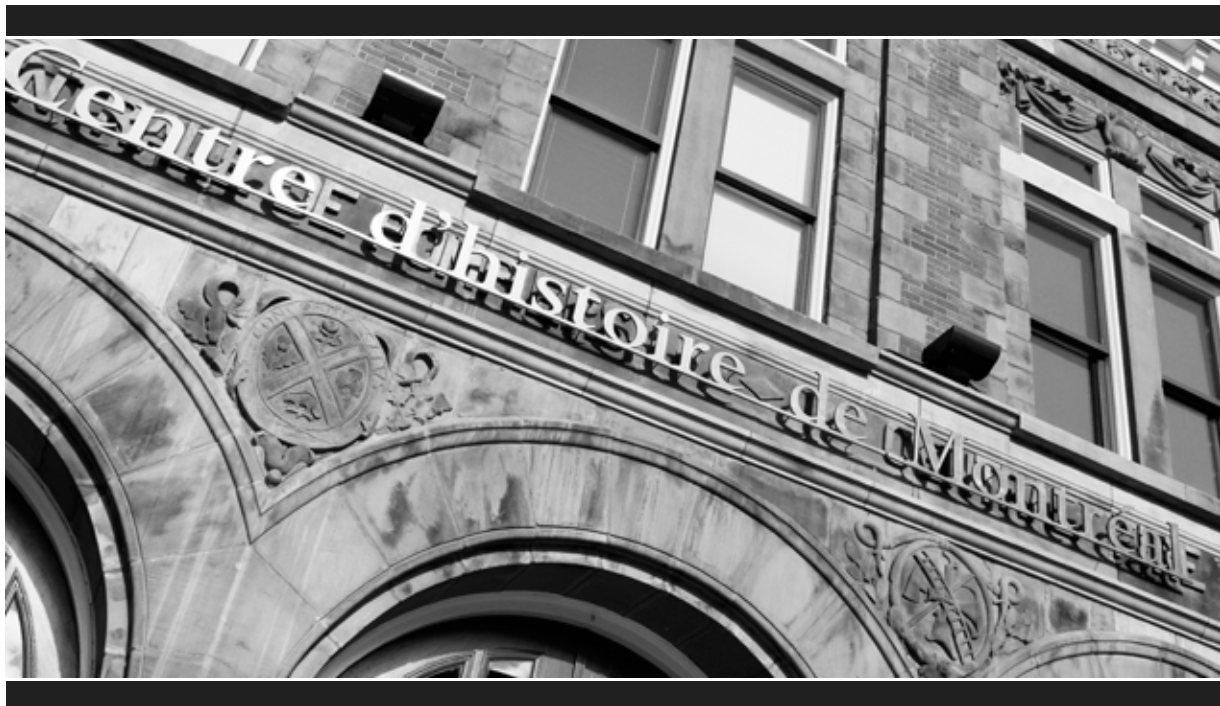
Le rayonnement de l'expertise municipale

La participation des experts de la Ville à diverses activités de sensibilisation contribue au rayonnement de l'expertise et de l'action municipale en matière de patrimoine. Au cours des dernières années, la Ville a offert une présence soutenue dans le cadre de colloques et de conférences, dans la conception et l'animation de visites ou de parcours guidés, et à l'occasion de nombreuses présentations au grand public, à des délégations étrangères ou à des groupes d'étudiants.

Des outils variés

D'autres outils développés par la Ville et ses partenaires ont également contribué à la diffusion de la connaissance et à la sensibilisation de la population, tels que :

- des publications: notamment les 27 cahiers sur l'Évaluation du patrimoine urbain, la Collection Patrimoine archéologique de Montréal, la carte officielle du Vieux-Montréal et les publications associées à l'Opération patrimoine architectural de Montréal;
- la réalisation de courts métrages portant entre autres sur la Réserve des collections archéologiques municipales, le Montréal fortifié (en cours) et les fouilles archéologiques du cimetière de la première église Notre-Dame intitulé *Sous le parvis de Notre-Dame*;
- la création de concepts d'habillage des chantiers du square Dorchester et de la place d'Armes intégrant de l'iconographie et de l'information sur l'histoire de ces lieux;
- des visites guidées et des circuits tels le parcours commenté *Mémoire de ma maison, mémoire de mon quartier*, une activité de mise en valeur du patrimoine et de la mémoire de secteurs du centre-sud, du centre-ville ouest et du quartier chinois, réalisée par le Centre d'histoire de Montréal en collaboration avec des organismes communautaires;
- la tenue d'activités de sensibilisation dans les écoles.



8

Des territoires stratégiques

Certains territoires qui forgent l'identité de Montréal bénéficient d'une attention particulière dans la *Politique*. Ceux-ci se distinguent par la complexité des enjeux en présence, le nombre d'instances concernées et la nécessité de développer une vision commune pour assurer le respect de leur valeur patrimoniale et leur mise en valeur. Plusieurs de ces territoires ont fait l'objet d'interventions significatives.

Le parcours riverain

Long de 180 km et ponctué de plus de 200 éléments d'intérêt, le parcours riverain présente un défi de mise en valeur de taille. La Ville a amorcé des analyses visant à mieux connaître ce territoire complexe et à développer une vision stratégique cohérente de mise en valeur :

- dans le cadre des recommandations sur le Réseau bleu, identification des immeubles et des sites possédant un statut fédéral, provincial ou municipal et des secteurs de valeur patrimoniale situés le long du parcours riverain;
- réalisation d'une étude de la cartographie ancienne du parcours riverain;
- réalisation d'interventions ponctuelles :
 - restauration de propriétés municipales dont plusieurs anciennes maisons de ferme et le moulin de Pointe-aux-Trembles (comprenant l'aménagement d'un parc thématique);
 - restauration au parc de l'Île-de-la-Visitation incluant des travaux de naturalisation et de stabilisation des berges;
 - aménagement et installation de deux quais d'accès public à Verdun afin de permettre une proximité avec le fleuve Saint-Laurent, et prolongement du réseau cyclable en berge sur l'île des Soeurs;
 - bonification de la réglementation visant des portions du parcours riverain (notamment dans l'arrondissement d'Achilles-Cartier).



Le Vieux-Montréal

Au cours des dernières années, au-delà de nombreux travaux de restauration réalisés sur des immeubles municipaux et privés, de nombreux gestes visant à mettre en valeur ce lieu emblématique de Montréal ont été posés.

- La Ville a parfait sa connaissance de ce territoire stratégique en enrichissant les inventaires patrimoniaux du Vieux-Montréal diffusés sur Internet.
- Des études ponctuelles (notamment sur la place d'Armes) et des inventaires portant sur les intérieurs et les plaques commémoratives ont également été réalisés.
- En collaboration avec la Table de concertation du Vieux-Montréal, l'élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal a été amorcée.
- Le dépôt d'un plan de transport intégré a été suivi par les premières étapes de sa mise en œuvre, avec l'implantation de l'autobus 515 reliant le centre-ville et le Vieux-Montréal (12 mois par année), la piétonisation de la rue Saint-Paul de la fête nationale du Québec à la fête du Travail, l'implantation d'un système de jalonnement dynamique vers les stationnements hors-rues, l'installation de bornes électroniques pour le paiement des stationnements sur tout le territoire de l'arrondissement historique, ainsi que le rachat de permis de calèche.
- La gestion des demandes de permis a été optimisée avec la mise en place du guichet unique.
- Le domaine public a fait l'objet d'importantes améliorations par le réaménagement de places (place d'Armes, Champ-de-Mars, square des Frères-Charon), et des travaux de réfection de voies publiques (McGill, Notre-Dame, de la Commune, Saint-Sulpice), plusieurs de ces projets ayant permis la mise en valeur *in situ* du patrimoine archéologique. La qualité de plusieurs réalisations a par ailleurs été saluée par la remise de prix décernés à la Ville et ses partenaires.
- La mise en valeur du secteur par un plan-lumière s'est poursuivie.



Le mont Royal

Dans la foulée de la création du Bureau du Mont-Royal et de l'adoption du décret constituant l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, la Ville a fourni des efforts soutenus pour assurer la mise en valeur de ce territoire exceptionnel. L'approfondissement de la connaissance, le développement d'outils et de mécanismes de gestion adaptés à la spécificité du territoire et la consolidation de partenariats ont permis l'adoption en 2009, par le conseil municipal, du *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*, élaboré en collaboration avec la Table de concertation du Mont-Royal. En conformité avec les orientations développées, d'importantes interventions d'aménagement ou de restauration ont été effectuées. Voici quelques exemples des travaux et études réalisés.

- Réalisation d'une étude des paysages et d'autres études portant sur les patrimoines du mont Royal, notamment sur le parc du Mont-Royal, les composantes patrimoniales des cimetières et le patrimoine archéologique.
- Optimisation de la gestion de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal avec la mise en place du guichet unique et d'un comité permanent d'harmonisation.
- Développement de mesures réglementaires visant la protection des milieux naturels, du patrimoine bâti et des vues.
- Adoption du Pacte patrimonial (entente entre la Ville et les propriétaires institutionnels sur le mont Royal).
- Entente pour la mise en valeur du parc du sommet d'Outremont entre la Ville, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'Université de Montréal.
- Réalisation d'interventions, telles :
 - le réaménagement de l'intersection Parc-Pins;
 - la réfection du chemin Queen-Mary et du chemin Remembrance (en cours);
 - l'aménagement du chemin de ceinture (en cours);
 - le réaménagement de l'entrée Peel;
 - la restauration du réservoir McTavish (en cours);
 - la restauration d'immeubles et d'œuvres d'art public (ex : pavillon du Lac-aux-Castors, monument à sir George-Étienne Cartier, croix du mont Royal);
 - l'éradication de plantes envahissantes et nuisibles telles le nerprun cathartique.

L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène

Reconnaissant la valeur patrimoniale exceptionnelle de son patrimoine issu des diverses périodes du développement de Montréal, le conseil municipal a constitué en site du patrimoine une partie de l'île Sainte-Hélène en 2007 et posé plusieurs gestes visant à mettre en valeur ses différentes composantes.

- Réalisation de l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame, de l'île Sainte-Hélène et de la Cité du Havre.
- Citation de Habitat 67.
- Commémoration du 40^e anniversaire de l'Expo notamment par la création d'un circuit des œuvres d'art public dans les îles du parc Jean-Drapeau.
- Mise aux normes et restauration de l'arsenal du fort de l'île Sainte-Hélène et réaménagement fonctionnel du Musée Stewart.





Perspectives
d'avenir

Cinq ans plus tard, le chemin parcouru est impressionnant. La mise en place du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise, de même qu'une meilleure connaissance du patrimoine montréalais, et un renouvellement des outils de gestion, tant par les services corporatifs que par les arrondissements, ont favorisé une meilleure intégration de la dimension patrimoniale dans l'action municipale.

La Ville a restauré et mis en valeur ses propriétés, reconnu des composantes significatives du patrimoine montréalais par l'attribution de statuts de reconnaissance, et affirmé son leadership en matière d'évaluation patrimoniale. Le resserrement des liens avec de multiples partenaires a permis de diversifier et d'intensifier les opérations de diffusion et de sensibilisation.

Au-delà de la quantité et de la variété des interventions réalisées, et au-delà de l'intérêt propre à chacune de ces interventions, le bilan confirme la légitimité du projet proposé par la *Politique du patrimoine*, de faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique.

Cela dit, le patrimoine demeure une ressource souvent fragile, non renouvelable, dont de larges pans demeurent méconnus. Au terme du présent exercice, quelques priorités s'imposent.

- FAIRE UNE PLACE PRIVILÉGIÉE AU PATRIMOINE DANS LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT URBAIN
 - Intégration de la dimension patrimoniale à la révision du *Plan d'urbanisme*
- POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA CONNAISSANCE ET DE L'EXPERTISE, PARTICULIÈREMENT DANS CERTAINS SECTEURS MÉCONNUS
 - Développement de la connaissance :
 - ouvrages de génie municipal;
 - ensembles industriels;
 - patrimoine mobilier non constitué en collection;
 - patrimoine immatériel.
 - Développement d'outils de gestion :
 - gestion des paysages;
 - gestion de l'évolution des ensembles industriels;
 - suivi et raffinement du programme d'aide à la requalification du patrimoine religieux;
 - développement de lignes et normes directrices pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine archéologique.
 - Poursuite de l'implantation du processus d'évaluation de l'intérêt patrimonial :
 - formation aux arrondissements;
 - établissement d'un programme d'évaluation proactive.



● RENFORCER LA COMPLICITÉ ENTRE LES ACTEURS

- Développement de mécanismes de partage et de diffusion de la connaissance et de l'expertise
- Participation au développement de stratégies de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine religieux

● RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ DANS DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS

- Attribution de statuts

Élaboration d'un plan stratégique intégrant les nouvelles dimensions découlant du projet de loi sur le patrimoine culturel :

- les intérieurs;
- les personnages;
- les événements;
- le patrimoine immatériel.

Développement d'orientations de mise en valeur pour les biens bénéficiant de statuts.

Élaboration de plans de mise en valeur pour les sites du patrimoine existants, en considérant prioritairement le site du patrimoine de l'ancien village du Sault-au-Récollet.

- Commémoration

Développement d'une stratégie de commémoration (monuments, plaques, art public, aménagements, toponymie, etc.)





● METTRE EN ŒUVRE L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2011-2015

- Mise en valeur d'immeubles patrimoniaux municipaux

Restauration de l'hôtel de ville d'Outremont et des maisons Mary-Dorothy-Molson et Robert-Bélanger.

Éclairage architectural de l'édifice de l'ancienne douane (place Royale) et du Centre d'histoire de Montréal.

Restauration du dôme du marché Bonsecours (intérieur).

Réalisation de la phase II des travaux de restauration de l'hôtel de ville de Montréal.
- Mise en valeur du domaine public dans les secteurs patrimoniaux

Réfection de la place Vauquelin et des abords de l'hôtel de ville.

Réalisation de la phase II des travaux de mise en valeur du Champ-de-Mars.

Réfection des rues Saint-Paul, Saint-François-Xavier, de l'Hôpital et de la Capitale.

Finalisation du plan lumière du Vieux-Montréal et maintien de l'actif.

Réfection de l'entrée au parc du Mont-Royal du côté du boulevard du Mont-Royal et de la rue University.

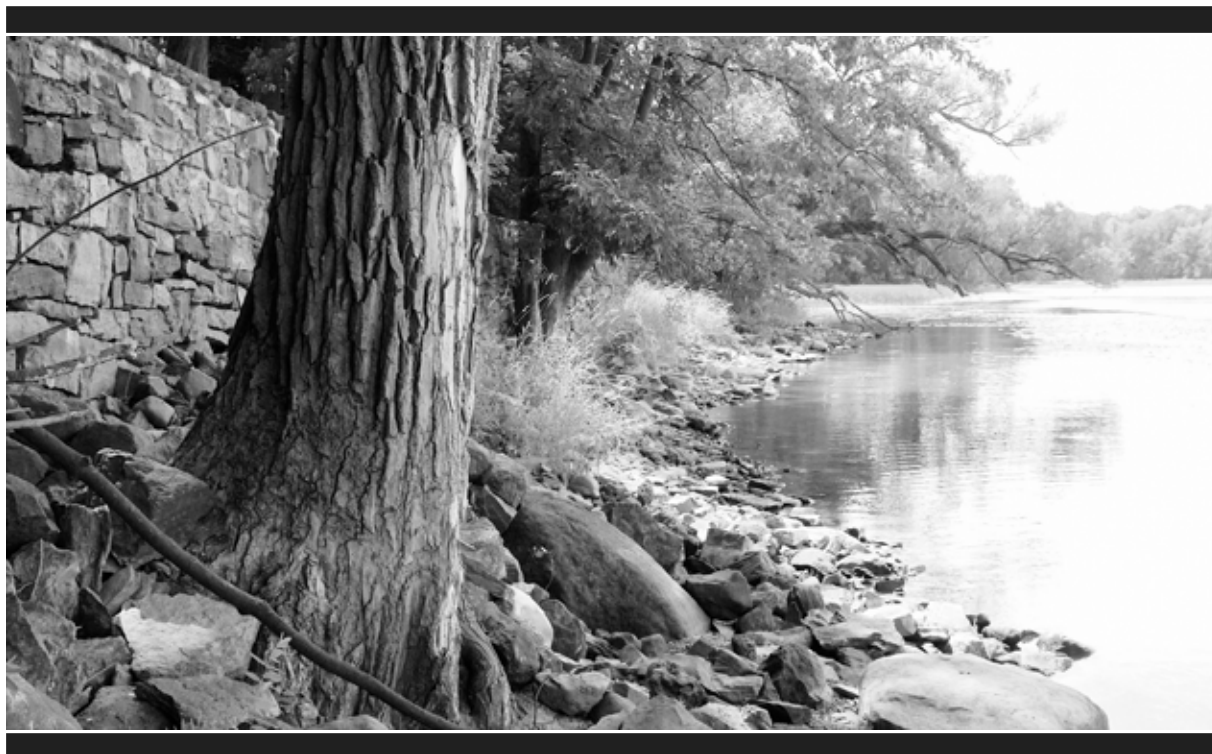
Réfection du carrefour Remembrance.

Finalisation du chemin de ceinture.

Finalisation du réaménagement du square Dorchester et de la place du Canada.

● POURSUIVRE LA MISE EN VALEUR DES TERRITOIRES STRATÉGIQUES

- Le parcours riverain
Développement d'un concept de mise en valeur.
Identification de circuits potentiels et évaluation de la protection des éléments patrimoniaux.
Diffusion des destinations patrimoniales.
- Le Vieux-Montréal
Élaboration d'un plan de protection et de mise en valeur mettant notamment l'accent sur :
 - la cohabitation harmonieuse des fonctions;
 - un quartier vivant en toutes saisons;
 - l'intégration de la modernité.
- Le mont Royal
Poursuite de la mise en œuvre du *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*, et particulièrement :
 - évaluation de l'intérêt patrimonial des propriétés institutionnelles du mont Royal;
 - documentation, planification et accès au parc du sommet d'Outremont;
 - développement d'un site Internet sur les patrimoines du mont Royal.





- Le canal de Lachine
Identification des limites d'un site du patrimoine à créer et constitution du site du patrimoine.
- L'île Notre-Dame et l'île Sainte-Hélène
Élaboration d'un programme prioritaire d'intervention et de conservation du patrimoine des îles.



GAGNER DE NOUVELLES CLIENTÈLES

- Élaboration d'un bilan des 20 ans de l'OPAM, et ajustements au programme si opportun
- Élargissement des mécanismes et opérations de sensibilisation destinées au jeune public
- Bilan sur la performance des sites Internet

Illustrations

Retour des bronzes du <i>Monument à Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve</i> , Sculpteur Louis-Philippe Hébert, Collection Ville de Montréal	1
Gare Windsor	5
Canal de Lachine	9
Église St.George	10
Croix de chemin Fortier-Daoust, rue Jean-Talon Ouest	12
Arbre de l'île Sainte-Hélène	14
<i>Kiosque à journaux sur la place Vauquelin</i> , Archives de la Ville de Montréal, SHM4,SY,SS2,D5,P29 / Auteur inconnu	17
Espace verre / Ancienne caserne n° 21	19
Travaux de restauration de l'hôtel de ville de Montréal	20
Moulin de Pointe-aux-Trembles	22
Maison Thomas-Brunet	24
Escaliers sur la rue Saint-Denis	27
Corniche de l'édifice La Sauvegarde	28
Habitat 67	30
Panneau toponymique du parc Oscar-Peterson	31
Biosphère / Ancien pavillon des États-Unis d'Amérique de l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967	32
Maisons primées lors de l'Opération patrimoine architectural de Montréal / Photos Denis Labine	34
Page couverture du parcours toponymique <i>D'un centre-ville à l'autre</i>	35
Centre d'histoire de Montréal / Ancienne caserne centrale n° 1	36
Rapides de Lachine	38
Square des Frères-Charon	39
Intersection Parc-Pins / photo Claude Duchaine, Air Imex Itée	41
Silo n° 5 / Photo Isabelle Dumas	43
Ateliers du CN	45
Ouvrier à l'oeuvre sur les vestiges des fortifications de Montréal	46
Place du Canada	47
Berge de la rivière des Prairies, maison Mary-Dorothy-Molson	48
Détail du <i>Monument à sir George-Étienne Cartier</i> , Sculpteur George Hill, Collection Ville de Montréal	49
La Renommée, détail du <i>Monument à sir George-Étienne Cartier</i> , Sculpteur George Hill, Collection Ville de Montréal	52

Remerciements

L'équipe du Bureau du patrimoine, de la toponymie et de l'expertise

Martin Beauregard, François Bélanger, Hélène Benoit, Gabriel Bodson, Julie Boivin, Elizabeth Bonner, Christian Champagne, Denise Caron, Françoise Caron, Liette Charland, Suzanne Coulombe, Claude Dauphinais, Gisèle Delorme, Dominic Duford, Gilles Dufort, Anne-Marie Dufour, Philippe Dugas, Isabelle Dumas, Benoit Faucher, Éline Gauthier, Jean Laberge, Renée Lacombe, Martine Lancôt, Marie-Geneviève Laverne, Gilles Morel, Marie-Claude Morin, Hong Cuong Nguyen, Jennifer Ouellet, Robert Perron, Maud Pomerleau, Daniel Talbot, Céline Topp, Denis Tremblay, Gisèle Trépanier

Le Bureau du Mont-Royal

La Direction des grands parcs et du verdissement

La Direction des stratégies et des transactions immobilières du Service des immeubles et des systèmes d'information

La Division de l'action culturelle et des partenariats de la Direction de la culture et du patrimoine

La Division des équipements culturels, de l'art public et du patrimoine artistique de la Direction de la culture et du patrimoine

La Section des archives de la Direction du greffe

Les arrondissements

Ahuntsic-Cartierville
Anjou
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
LaSalle
Le Plateau-Mont-Royal
Le Sud-Ouest
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Outremont
Pierrefonds-Roxboro
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Rosemont–La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Verdun
Ville-Marie
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension

